



COMMISSION
ELECTORALE
INDEPENDANTE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union - Discipline - Travail

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Commission Electorale Indépendante (CEI) porte à la connaissance de la communauté nationale, des partis politiques et groupements politiques, de ses partenaires nationaux et internationaux que la phase d'enrôlement des électeurs de l'opération de Révision de la Liste Electorale de 2015 a pris fin le dimanche 24 juillet 2016, conformément au programme préétabli et aux dispositions du décret n° 2016-340 du 26 Mai 2016 fixant les modalités de Révision de la Liste Electorale.

Au terme de cette étape, la Commission Electorale Indépendante a enregistré 375.352 requérants au total (résultats bruts) soit 59% d'hommes et 41% de femmes, dont 218.451 requérants de la catégorie 1 (personnes déjà inscrites sur la liste électorale de 2015) et **152.901 requérants de la catégorie 2 (nouvelles inscriptions)**.

La Commission Electorale Indépendante se réjouit du climat apaisé qui a prévalu tout au long de ce recensement électoral ; aucun incident ni heurt majeur n'étant survenu au cours de l'opération.

Les données recueillies sont actuellement en traitement en vue de la consolidation de la Base de Données Election. Cette phase sera suivie de la production et l'affichage de la Liste Electorale Provisoire pour le traitement du contentieux de l'inscription sur la liste électorale. Celle-ci sera remise auparavant aux partis et groupements politiques.

La Commission Electorale Indépendante invite d'ores et déjà la population électorale à se préparer pour le contentieux sur la Liste Electorale Provisoire dont elle communiquera les dates d'ouverture et de fermeture prochainement.

Fait à Abidjan, le 29 JUILLET 2016

Le président de la CEI

Yousseuf BAKAYOKO